

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

APPRENTISSAGE : DISPOSITIFS POUR LA RENTREE 2007/2008

Rapporteur : Monsieur Alain MARTINET

La Ville de Clermont-Ferrand a depuis longtemps une expérience certaine dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et de l'apprentissage en particulier puisqu'elle a accueilli de nombreux jeunes dans des métiers différents.

Ces dernières années, compte tenu de l'effort réalisé dans le domaine de l'accueil, de l'accompagnement et de la formation des personnes recrutées dans le cadre de nouveaux contrats (CES, CEC, emplois-jeunes) et de la lutte menée contre la résorption de l'emploi précaire, la Ville n'avait pas procédé à de nouveaux recrutements d'apprentis.

Il paraît maintenant possible de relancer un programme d'accueil.

Toujours soucieuse d'apporter une aide à l'emploi des jeunes, la Municipalité souhaite donc recruter des apprentis dès la rentrée 2007.

Ce programme s'articulerait autour de 3 axes et permettrait à la fois de faire découvrir les métiers qui existent dans les collectivités territoriales pour répondre aux besoins d'un service public de qualité et aussi de mieux répondre aux besoins futurs des services municipaux en offrant une expérience professionnelle irremplaçable aux candidats apprentis que nous accueillerons :

- favoriser l'accueil de jeunes dans des domaines, métiers où actuellement il y a peu ou pas de candidats,
- favoriser l'accueil de jeunes dans des secteurs d'activités où la Ville dispose de cadres susceptibles de jouer le rôle de tuteur, mission « essentielle » si l'on veut donner toutes les chances de réussite aux jeunes apprentis,
- favoriser la diversité en accueillant des jeunes en apprentissage sur des métiers « nouveaux », comme des métiers orientés vers la maîtrise de compétences ou d'expertises dans le domaine de la gestion publique.

L'apprentissage est donc un véritable outil de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'objectif étant d'anticiper les départs en retraite de nos agents et les besoins futurs en métiers vers lesquels la collectivité doit continuer d'investir.

Un recensement des besoins actuels et à venir a été fait auprès des services par la Direction des Ressources Humaines.

Les besoins exprimés conduisent à proposer pour la rentrée 2007/2008 le recrutement de 15 apprentis dans les services et les métiers suivants :

1) Direction du Patrimoine Bâti – 4 besoins

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
CAP Installation thermique	Métiers du bâtiment ou des travaux publics	CFA 63
CAP Serrurier Métallier		
BEP Métiers de l'électrotechnique		
CAP Installations sanitaires		

2) Direction de l'Eau et de l'Assainissement – 2 besoins

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
BTS Gestion maîtrise de l'eau	Traitement de l'eau	CFA Creuse
BTS Bioanalyse et contrôle	Analyse en laboratoire	CFA Lyon

3) Direction de l'Espace Public/Gestion et Maintenance – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
BTS Hygiène / Propreté Environnement	Métiers de la propreté	IUT Bron

4) Direction de l'Espace Public/Techniques Végétales – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
BPA	Aménagement de l'espace	Marmilhat

**5) Direction de l'Aménagement et des Etudes d'Urbanisme & Service
Communication - 1 besoin**

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
BTS Communication et industrie graphique	Métiers de l'informatique et de l'image	CFA de l'Education Nationale en Auvergne

6) Direction des Ressources Humaines – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
Licence professionnelle Ressources Humaines	Métiers de la gestion, comptabilité et informatique	CFA 63

7) Direction des Finances et des Achats – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
Master II	Métiers de la gestion, comptabilité et informatique	Université d'Auvergne

8) Organisation des Services / Contrôle de gestion – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
Master II	Métiers de la gestion, comptabilité et informatique	Université d'Auvergne

9) Direction des Sports et de la Logistique - 2 besoins

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
CAP Installations / Equipements électriques	Métiers du bâtiment ou des travaux publics	CFA 63
Bac Pro Logistique	Métiers de la logistique	

10) Direction de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance – 1 besoin

Niveau	Métiers	Lieux d'apprentissage
CAP Cuisine ou CAP Agent de restauration	Métier de la restauration	CFA 63

11) DAJL

Métiers de l'animation

Mise en place à la rentrée 2008

Comme vous pouvez le constater, les besoins ont été identifiés à des niveaux très différents (du CAP au Master II) et sur des métiers diversifiés correspondant aux évolutions des directions et des filières nouvelles.

A noter qu'une priorité a été donnée aux métiers dont les organismes de formation se situent dans la région ou à proximité.

Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable dans sa séance du 27 février dernier.

Il vous est proposé ; en accord avec votre commission, de valider ce dispositif afin que les apprentis puissent être accueillis au sein des services municipaux dès septembre 2007.

DELIBERATION

La présente proposition est convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2007

**POUR LE MAIRE ET PAR DELEGATION
LE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

RENE MAYOT